

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 FEVRIER 2016

Présents :

- Enseignants : Messieurs Mokhtari (Directeur), Caro, et Vandermoere
Mesdames Haddad, Navarro, Ragani, Fourre et Colas
- Parents d'élèves Indépendants (élus et suppléants) : Mesdames Goorimoothy, D'onghia, Oskargil, Collin, Lespillette, Roussou, Peretz, Cahn-Bouchou, Trantoul
- Mairie : Monsieur Degryse (Conseiller Municipal)

Excusés :

- IEN : Monsieur Sarie
- Parents d'élèves : Mesdames Dahan, Peretz, Dupont, Moleirinho, Joffrion
- Enseignants : Madame Corrioles et Monsieur Gall

1) Les évaluations CP

Elles ont démarré une semaine après le retour des vacances de Noël et s'achèveront demain matin. Il ne s'agit pas d'évaluations nationales, mais départementales. Les contenus (notamment en mathématiques) ne sont pas forcément adaptés avec les progressions des classes et donc pas totalement significatives. Il est aussi précisé que la passation est extrêmement lourde et longue.

2) PPMS

Nous avons effectué un exercice de mise en sécurité le 15 décembre 2015, sur le thème du « nuage toxique ». Il a eu lieu dans toute la circonscription. Aucun problème majeur n'a été identifié à cette occasion. Les élèves étaient confinés dans certaines classes de l'étage et occupés à faire des jeux durant une heure. Il est prévu de renouveler l'opération chaque année.

3) La classe de neige

- La classe découverte s'est déroulée entre les 16 et 22 janvier 2016 aux Contamines Montjoie. Le séjour s'est très bien déroulé. Aucun problème n'a été à déplorer, ni sur place, ni lors des trajets. Les conditions étaient optimales et aucun élève n'a été malade.

- Concernant l'année à venir, la municipalité envisage de rapidement lancer l'appel d'offre afin de pouvoir, au plus tôt, prévoir le séjour 2017.

4) La ronde cyclo USEP

Les entraînements sur route ont débuté. Le séjour est prévu au mois de juin, dans l'Yonne. Afin de ficeler le budget, des actions ont débuté, telle qu'une vente de crêpes le vendredi à 16h30. Il y en aura certainement d'autres d'ici la fin de l'année afin de collecter les fonds nécessaires (peut-être un loto).

5) Le spectacle

Le jour du spectacle (26 mai 2016), la chorale des élèves de l'école sera accompagnée pour une batucada (composée de 8 musiciens). Les classes de CM1 et de CM2 (qui profitent d'un intervenant en la matière les jeudis matins durant dix semaines) seront amenées à participer à cet orchestre de percussions. D'un point de vue des subventions, nous obtenons 1000 euros de la part de l'inspection académique et 1500 euros via la municipalité. Il est à noter qu'une demande devra être formulée à la préfecture pour obtenir l'autorisation d'effectuer la manifestation.

6) Les TAP

Nous souhaitons effectuer une remarque dérangeante concernant le contenu des TAP. En effet, certains apprentissages (d'ordre culturel) empiètent sur les programmes scolaires et ceci est préjudiciable pour les progressions au sein des classes et le déroulement des séquences de travail.

7) Les commandes

Les budgets alloués l'an dernier devraient être reconduits l'an prochain. Il est à noter que du fait des nouveaux programmes, la dotation concernant les manuels scolaires serait la bienvenue, voire nécessaire pour la rentrée prochaine. M.Degryse précise d'ailleurs qu'il est prévu qu'elle soit allouée aux écoles élémentaires.

8) Le ménage

A nouveau, nous tenons à préciser que, comme de coutume, le ménage est loin d'être satisfaisant dans les locaux. La poussière afflue, les tables et le sol sont sales, l'école sent mauvais.

M. Degryse prend bonne note de ce constat mais s'étonne de la situation car l'équipe enseignante de Saint Exupéry est la seule à déplorer ce problème et à se plaindre de la prestation d'entretien dans les écoles de la ville.

9) Les travaux

M. Degryse précise qu'il n'y aura pas de gros travaux engagés dans l'école cette année.

M. Mokhtari précise qu'il souhaiterait être informé lorsque des travaux sont effectués dans l'école, contrairement à ce qu'il s'est passé récemment concernant l'installation du nouveau visiophone et quant à la fermeture magnétique de la porte d'entrée.

10) Les rythmes scolaires

L'an prochain, les rythmes seront identiques (pour la troisième et dernière année), avant un changement structurel et une réorganisation (des horaires et du fonctionnement) pour les années suivantes.

Lors de l'année scolaire 2016-2017, comme convenu, les horaires seront à nouveau inversés entre les différentes écoles de la ville. Ainsi, les élèves de l'école termineront à 15h les mardis et vendredis et à 16 h30 les lundis et jeudis.